

Module de base

| Titre de module | Bases de la direction d'entreprise | Code | EPS-Q2 |
|---------------------------------|---|---|--------|
| Conditions | <p>Maîtrise des logiciels Office courants.</p> <p>Se base sur une expérience en tant que cadre chargé d'une mission de direction opérationnelle dans une entreprise de la branche verte. Les connaissances concernant les tâches de direction stratégique dans une entreprise de la branche verte sont un plus.</p> <p>Les conditions citées peuvent être complétées par une expérience appropriée.</p> | | |
| Compétences | Les personnes ayant suivi ce module établissent les fondements stratégiques de la création, la gestion et le développement d'une entreprise. | | |
| Contrôle des compétences | <p>Position 1: Cas d'étude, durée 90 minutes</p> <p>Position 2: Entretien technique, durée 30 minutes</p> | | |
| Objectifs de formation | <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les bases et les dispositions légales de création, de reprise, de direction, mais aussi de dissolution, de cession et de vente d'une entreprise. 2. Expliquer les caractéristiques de la charte de l'entreprise et son importance comme base de développement d'une stratégie. 3. Développer et justifier une charte pour sa propre entreprise de la branche verte. 4. Décrire la stratégie, ses caractéristiques et son importance pour une entreprise de la branche verte. 5. Dresser l'analyse d'une entreprise (points forts, points faibles, chances, risques), pondérer chacun des éléments, en tirer des décisions pour l'avenir et les justifier. 6. Établir une analyse économique et une évaluation du contexte pour une entreprise. 7. Analyser la durabilité d'une entreprise à l'aide de critères économiques, écologiques et sociaux et interpréter le résultat. 8. Établir et justifier une stratégie d'avenir pour l'entreprise et évaluer son potentiel de développement, sa faisabilité, sa durabilité et son adéquation au marché dans le contexte donné. 9. Établir un business plan concernant la stratégie d'avenir ébauchée pour son entreprise, l'entreprise à reprendre ou celle à acquérir. 10. Décrire les principales formes juridiques d'une entreprise (entreprise individuelle, société simple, société à responsabilité limitée, société anonyme, fondation, coopérative, association etc.). 11. Évaluer la pertinence et l'adéquation des formes juridiques pour une entreprise de la branche verte sous audit en se basant sur les avantages et les inconvénients et choisir la forme appropriée. 12. Comparer et évaluer les formes de reprise et de direction d'une entreprise (achat, bail, location, associé, cadre salarié) en fonction des avantages et des inconvénients. 13. Évaluer la conformité du site prévu à l'affectation de la zone et le potentiel de développement (surface de réserve, possibilités d'extension). 14. Fixer les besoins en installations et moyens de production en se basant sur la charte, les objectifs quantitatifs et qualitatifs et le business plan de l'entreprise. 15. Calculer les besoins financiers pour la mise à disposition/l'acquisition (achat, remplacement, etc.) des installations et moyens de production nécessaires. 16. Décrire les types de financement (ressources propres, crédit bancaire, autres capitaux extérieurs, leasing, location etc.) pour un projet d'investissement, comparer leurs avantages et leurs inconvénients et rechercher des solutions adaptées pour un projet concret. 17. Calculer, pour le financement choisi, la rentabilité du projet d'investissement (par ex. rémunération du capital propre) et évaluer, en cas de financement étranger, la viabilité pour l'entreprise (intérêts, taux de leasing, location et durée de la charge). 18. Expliquer les éventuels risques pour une entreprise de la branche verte et l'importance d'une analyse préventive de ces risques. 19. Saisir et évaluer les risques d'une entreprise de la branche verte (par ex. sur la base d'une analyse SWOT ou de scénarios du pire). 20. Définir des mesures de gestion des risques (réduction, prévention, couverture ou assurance) et en contrôler la mise en œuvre dans le processus en cours. 21. Décrire les assurances nécessaires/utiles à l'entreprise en se fondant sur l'analyse des risques et les bases à fournir pour la conclusion. 22. Conclure des assurances prescrites par la loi et volontaires pour l'entreprise. | | |
| Durée de l'enseignement | Cours avec travaux pratiques et certificat de compétences | Heures | 80 |
| Reconnaissance | Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel supérieur. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence. | | |
| Durée de l'ID module | 5 ans | Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EPS | 7 ans |